



## QUESTION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2016

Madame le maire,

Les résidents de l'impasse Voltaire au Vintué ont signalé il y a plus de 6 mois à vos services que les évacuations des eaux pluviales sont bouchées. Or à ce jour, rien n'a été fait donc nous ont logiquement contacté.

Nous nous sommes rendus sur place et avons constaté, en effet, que les trois regards de ces eaux pluviales sont engorgés, laissant une grande quantité d'eau stagnante.

Pour 2016, la direction générale de la santé a revu la carte de la progression du moustique tigre vecteur de la dengue et du chikungunya et, malheureusement, l'Essonne fait partie de ces nouvelles zones.

Comme chacun le sait, afin de lutter contre la prolifération de cet insecte il faut éviter toute stagnation de l'eau car elle peut servir au développement des larves.

Madame le maire, pouvez-vous y dépêcher vos services techniques et de grâce, répondez aux doléances des strépiniaçois car nous ne sommes pas le service après-vente de la mairie, même si chaque mécontent nous fait un contact de plus...et il y en a !

**REPONSE :** Les regards des eaux usés de cette impasse ont été vérifiés en avril et aucune obstruction y a été constatée. Mais si c'est le cas, c'est en partie à cause de certaines personnes qui ont branché leur pompes de relevage directement sur ces conduits.

La mairie s'efforce de répondre à toute demande émanant de la population vous n'êtes pas le Service Après-vente de la mairie.

\*\*\*\*\*

**Question d'une strépiniaçoise :** J'ai lu dans une publication de l'une de vos opposition que le budget de la police municipale était de 33 700 euros, soit, d'après ces personnes 1,22 euros par habitant. Je m'étonne de ces chiffres et m'en alarme car d'après mes calculs, cela représente environ 200 euros de salaire mensuel par policier municipal. Madame le maire, pouvez-vous confirmer ou infirmer ces chiffres ?

**REPONSE :** Encore une fois, ce groupe ne cherche qu'à faire le buzz. Il est en manque de reconnaissance. Le budget de notre police municipale représente 5,22 € par strépiniaçois et ce budget ne prends absolument pas en compte les salaires.

**Devant ce mensonge municipal, nous avons voulu réagir en rétablissant la vérité. Mais la majorité, bien empressée à ne pas nous laisser parler a vite clôturé la séance se retranchant derrière le règlement du conseil municipal qui empêche de répondre aux réponses de madame le maire.**

**Ne nous laissant pas faire car toute vérité doit être dite, nous avons haussé le ton et ce conseil s'est achevé dans la cohue.**

**Voici notre réponse à ces déclarations mensongères :** Madame le maire, vous nous accusez de vouloir faire le buzz, mais encore une fois vous ne maîtrisez pas vos dossiers et le silence de monsieur Ragu, assis à vos côtés en dit long car, en tant que président de notre intercommunalité, il est le premier concerné.

Madame le maire, en conseil communautaire, où vous êtes présente, ce n'est pas Etréchy Bleu Marine qui a proposé le budget de fonctionnement de la police intercommunale qui est bien de 33 700 euros. Notre intercommunalité, vous devez le savoir, ne se limite pas qu'à Etréchy et sa population est de 27 600 habitants. Donc vous divisez ce budget par la population totale et cela fait bien la somme de 1,22 €.

Madame le maire, ce calcul est d'un niveau d'école primaire et tout le monde peut le comprendre.

Nous n'avons jamais englobé le salaire des policiers intercommunaux dans ce budget car la masse salariale n'est pas inscrite dans cette ligne budgétaire ; et vous le savez ! Nous savons de quoi nous parlons et le mieux que vous auriez pu faire est de répondre à cette personne qu'elle se trompait. Mais mieux vaut rebondir sur une erreur pour masquer la vérité, à moins que vous ignoriez que notre police n'est pas municipale mais **intercommunale**.

Bref, encore une fois, vous nous traitez de menteurs afin de masquer votre manque de courage politique, mais ça, les strépiniaçois s'en sont déjà rendus compte.